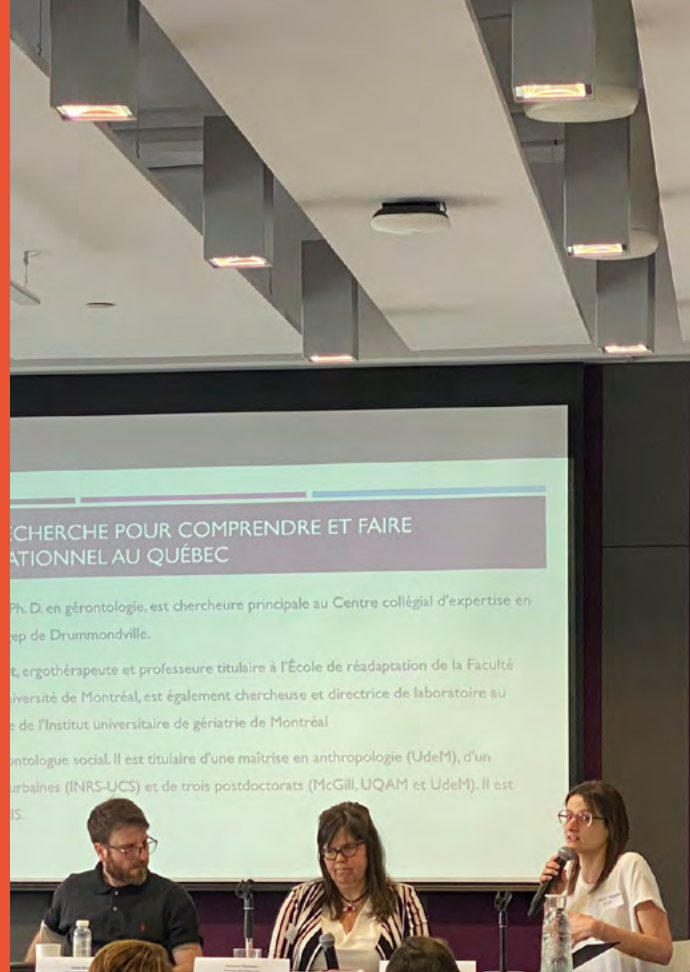


Notes de breffage



L'habitation intergénérationnelle au Québec

L'habitation intergénérationnelle au Québec

Introduction

L'habitation intergénérationnelle, qui désigne un mode de vie selon lequel plusieurs générations cohabitent ou partagent des espaces de vie, est un concept encore peu connu. Ce modèle a pour objectif de favoriser les échanges entre jeunes et aînés, tout en répondant à des enjeux sociaux, économiques et démographiques.

Au Québec, les défis démographiques et socioéconomiques actuels rendent particulièrement intéressante l'idée d'instaurer des programmes de cohabitation intergénérationnelle. Plus spécifiquement, les étudiants et les aînés de 65 ans et plus pourraient grandement bénéficier d'une telle initiative.

L'objectif de cette note de breffage est de présenter les principales caractéristiques de l'habitation intergénérationnelle au Québec, ses objectifs, ses avantages et ses défis, ainsi que les politiques publiques et les initiatives qui ont été tentées pour soutenir ce modèle d'habitation.

1. Définition de l'habitation intergénérationnelle

L'habitation intergénérationnelle est un concept qui va au-delà de la simple cohabitation entre générations. Elle implique la création d'espaces de vie qui favorisent l'interaction, la solidarité et le partage entre les personnes de différentes tranches d'âge (Audette 2020 ; Roy 2017). Ce modèle d'habitation peut prendre diverses formes.

La cohabitation de plusieurs générations parentes :

Ce modèle n'est pas régi légalement, ni encadré par quelconque programme gouvernemental. Il repose sur la volonté des membres d'une famille de partager le même logement. Pour être comprise comme une forme intergénérationnelle, cette cohabitation doit compter minimalement une personne aînée (Gervais 2019).

Au Québec, la prise en charge des besoins psychosociaux des personnes vieillissantes par l'État a redéfini les rapports entre les membres des cellules familiales, donnant lieu à une diminution des relations d'assistance entre les enfants et leurs parents âgés (Boulianne 2005). Également, la population canadienne tend à valoriser l'autonomie et l'accès à la propriété privée, ce qui la rend moins propice à envisager l'habitation partagée (Audette 2020).

La cohabitation intergénérationnelle familiale est donc un mode d'habitation peu commune (Boulianne 2005 ; Institut du Nouveau Monde ; INM 2019). Il est estimé qu'approximativement 1,6% des ménages québécois se composerait minimalement de trois générations (Spira 2011).

Logements indépendants dans une résidence commune :

Des résidences intergénérationnelles peuvent être aménagées selon différents niveaux d'intégration des générations (UTILE 2019).

Des modèles développés à l'international ont mis en place des résidences fournissant un logement séparé aux individus de différentes générations, mais incluant des espaces communs dans lesquels les résidents interagissent régulièrement. Ces interactions dans les espaces collectifs peuvent se faire sur une base volontaire dans certains cas, ou sur une base prédéterminée faisant partie d'une entente permettant l'accès au logement dans d'autres cas (UTILE 2019).

La littérature est très vaste à ce sujet, en termes des différentes nuances observées d'un programme à l'autre, et des différents profils de personnes ciblées pour participer à ces programmes.

Cohabitation au domicile d'un aîné :

Certains formats de cohabitation intergénérationnelle consistent à jumeler une personne jeune à un aîné avec qui il n'entretient aucun lien de parenté, pour cohabiter au sein d'un même logement moyennant un loyer modique. Une chambre dans l'appartement de la personne aînée est alors réservée au jeune, qui peut également profiter des espaces communs (UTILE 2019; Martinez et al. 2020).

Dans certains cas, il est attendu que le jeune puisse rendre certains services d'aide à domicile à la personne aînée, tel que faire des commissions, aider à la cuisine ou autres tâches prédéterminées (Labit et Dubost 2016). D'autres modèles ont à l'inverse écarté cet échange de services et plutôt misé sur le partage de temps de qualité et sur une gestion autonome des contacts entre les colocataires (Audette 2020).

De tels programmes sont aujourd'hui courants dans plusieurs pays européens, mais encore très marginaux au Québec (INM 2019). Parmi ces quelques programmes, celui de l'organisme Combo deux générations ainsi que les

Habitations partagées de La Maisonnée (Montréal), du Saguenay, et de l'Outaouais sont les plus étoffés. Ces initiatives seront brièvement présentées dans la section cinq.

Cohabitation au sein d'une Résidence Privée pour Aînés (RPA) :

Parmi les options de logement mises à disposition des aînés leur permettant de vivre à domicile et au contact de la société le plus longtemps possible, le Québec offre aux personnes âgées la possibilité d'intégrer des Résidences Privées pour Aînés (RPA).

Contrairement aux Centres d'Hébergement et de Soins de Longue Durée (CHSLD) qui s'adressent aux aînés en perte d'autonomie ou à besoins médicaux particuliers, les RPA ciblent les aînés toujours autonomes, ou en perte légère d'autonomie (Plourde et Pratte 2021). Pour voir le jour, ces résidences doivent obtenir une certification de la part du CISSS (Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux) ou du CIUSSS (Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux) ayant responsabilité territoriale sur le lieu de construction convoité, mais demeurent des institutions non gouvernementales (Gouvernement du Québec 2020).

Depuis 2017, des projets pilotes existent au Québec proposant une cohabitation entre étudiants et personnes âgées au sein d'une RPA (Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur 2024). Ces initiatives et leurs débouchés seront abordés plus en détail dans la section « 5. Initiatives et politiques publiques québécoises ».

Il est à noter que ce modèle a été tenté auprès de ressources équivalentes plutôt à des CHSLD en Australie (Gurung, Edwards, Romeo et Craswell 2022). Un sondage auprès des participants a rapporté un bon niveau de satisfaction de la part des étudiants, qui indiquaient acquérir une compréhension et un respect plus profonds pour les personnes âgées, ainsi que de la part des aînés qui rapportaient une réduction de l'isolement et du sentiment de solitude. Les effets bénéfiques de l'expérience étaient également observés par le personnel soignant (Gurung, Edwards, Romeo et Craswell 2022).

2. Contexte démographique et socioéconomique du Québec

Le Québec fait face à plusieurs défis démographiques et socioéconomiques qui rendent l'habitation intergénérationnelle particulièrement pertinente pour les aînés et pour les jeunes aux études. Parmi ces défis, notons :

Le vieillissement de la population :

À l'heure actuelle, 1,5 millions de Québécois sont âgés de 65 ans et plus, ce qui représente 19% de la population de cette province (Gouvernement du Québec 2018). Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus continuera de croître à un rythme effréné dans les prochaines décennies.

Le quart des québécois sera âgé de plus de 65 ans en 2031 (Gouvernement du Québec 2018). Combiné au ralentissement du taux de naissance au Québec, qui enregistre en 2023 le plus faible taux de naissances de son histoire (Institut de la statistique du Québec 2024), ces particularités démographiques amèneront à une diminution du nombre de salariés sur le marché du travail, ce qui mettra une pression accrue sur les infrastructures et les services pour aînés pour lesquels les ressources humaines seront en effectif réduit (Statistiques Canada 2012).

La dette étudiante au Québec :

Selon Statistiques Canada (2024), le taux d'endettement des étudiants au Québec est en hausse depuis les années 2000.

Le taux de diplômés ayant contracté une dette qualifiée d'importante par Statistiques Canada (supérieure à 25 000\$) est passé de 9% à 28% entre 2000 et 2020 pour les détenteurs d'un baccalauréat ; de 18% à 35% au cours de la même période pour les détenteurs d'une maîtrise ; et de 39% à 50% pour les docteurs (Statistiques Canada 2024).

La contraction d'une dette d'études se répercute par la suite sur différents projets de vie contributaires à la société qui se voient retardés, comme fonder un foyer, devenir propriétaire ou détenir des investissements, considérant que 64% des diplômés n'ont pas terminé de rembourser leur dette trois ans après la fin des études (Statistiques Canada 2020).

Des répercussions psychologiques sont également répertoriées, telles que des manifestations anxieuses, dépressives et de l'isolement en raison du sentiment

d'échec et du jugement social à l'égard de l'endettement (Pérez Roa 2018).

Le logement abordable au Québec :

Un logement est considéré abordable par le gouvernement canadien si son loyer équivaut à moins de 30% du revenu d'un ménage avant impôts (Gouvernement du Canada 2016).

Au Québec l'accès à des logements abordables s'est dégradé dans les dernières décennies. En 2020, 35% de la population consacrait plus de 30% de son revenu avant impôts aux frais de logements. De ce nombre, 11,2% consacrait plus de 50% de son revenu à son loyer (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques 2023).

Avec une augmentation moyenne de 13% du prix des loyers entre octobre 2021 et octobre 2022, et un taux d'inoccupation situé sous le seuil d'équilibre de 3% depuis cinq ans, il est de plus en plus complexe pour la population québécoise de pouvoir se loger adéquatement (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques 2023).

L'isolement social :

L'isolement social implique des contacts relationnels limités dans la vie courante, en termes de nombre, de fréquence et de qualité (Bureau et al. 2017).

Au Canada, 30% des aînés sont considérés à risque d'isolement social, le principal facteur de risque étant le fait de vivre seul (Gouvernement du Canada 2024). L'isolement chez cette population a des implications importantes sur la qualité de vie et la santé.

Notamment, l'isolement peut mener à des manifestations anxieuses ou dépressives, et une diminution de l'estime personnelle (Conseil national des aînés 2014). Il se répercute également par un déclin plus rapide des capacités cognitives (Bureau et al., 2017; Conseil national des aînés 2014), ou encore par un risque accru de malnutrition et de maladies cardiovasculaires (Institut National de Santé Publique du Québec; INSPQ 2020a). Le risque de mortalité est augmenté de 50% chez les aînés ayant une faible quantité d'interactions sociales (INSPQ 2020a).

Chez les étudiants, l'isolement social s'est intensifié depuis la pandémie, notamment en raison du passage à l'enseignement à distance et de la fermeture d'environnements de travail propices à employer de jeunes travailleurs (INSPQ

2020b). Comme pour les aînés, cette catégorie de la population se retrouve à risque de vivre des conséquences de l'isolement sur le plan de la santé physique et mentale (INSPQ 2020b).

3. Les avantages de l'habitation intergénérationnelle

Considérant le portrait démographique et socioéconomique du Québec, l'habitation intergénérationnelle présente plusieurs avantages.

Vieillessement actif de la population :

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS; 2002) recommande d'œuvrer à un vieillissement dit actif de la population, c'est-à-dire d'opter pour des mesures qui permettront à la population de vieillir tout en restant le plus longtemps possible autonome, en bonne santé, et investie dans une forme quelconque de participation sociale et citoyenne.

L'autonomie chez les personnes vieillissantes se manifeste notamment par la possibilité de rester suffisamment en santé pour résider à leur domicile le plus longtemps possible (Audette 2020; Martinez et al. 2020).

L'étude d'Altus et Mathews (2020) identifie plus spécifiquement que les aînés les plus âgés ont comme attente principale de recevoir une assistance qui leur permettrait de vivre en bonne santé et à domicile le plus longtemps possible, contrairement aux aînés plus jeunes qui ont plutôt comme attente principale l'allègement de la charge financière. Ces participants plus âgés, grâce à leur expérience de cohabitation intergénérationnelle, ont rapporté une plus grande satisfaction sur le plan du bien-être, mesuré entre autres par l'engagement dans des activités sociales ou de loisirs, comparativement aux aînés plus jeunes (Altus et Mathews 2020).

Les résultats observés par Altus et Mathews (2020) rejoignent ceux obtenus par Choi et Paulsson (2011) auprès d'un échantillon suédois, dans lequel la quasi-totalité des participants aînés rapportaient un haut niveau de satisfaction quant à leur vie actuelle, ainsi qu'une plus grande participation dans des activités quotidiennes grâce à leur cohabitation avec un jeune.

Autrement dit, la cohabitation intergénérationnelle semble un moyen efficace de répondre au besoin des aînés de rester autonomes et en santé le plus longtemps possible, ce qui en fait un outil approprié dans une perspective de vieillissement actif de la population.

Solution à la précarité financière :

La pénurie de logements et l'augmentation continue des prix des loyers dans les dernières années mettent certaines populations à risque de précarité, notamment les jeunes et les aînés. Dans le cadre des modèles de cohabitation au domicile d'un aîné, pouvoir partager le coût du logement permet aux étudiants de se loger à prix modique, et aux aînés de pouvoir continuer à payer leur maison (Altus et Mathews 2020; Coele 2014).

Dans un même ordre d'idées, l'habitation intergénérationnelle sous forme d'un jumelage d'étudiants et d'aînés a été ciblée comme une solution pour la réduction de la dette étudiante, permettant aux jeunes de se loger à des frais abordables à proximité de leurs campus universitaires (Gonzales, Whetung, Kruchten et Butts 2019).

La cohabitation intergénérationnelle est donc envisagée comme une solution permettant de répondre à des besoins différents mais compatibles (Coele 2014), tout en adressant un enjeu commun sous-jacent pour ces deux catégories de la population : la précarité financière (Altus et Mathews 2000; Radio Canada 2024).

Lutte contre l'isolement social :

L'habitation intergénérationnelle offre l'opportunité de créer des liens sociaux entre des individus qui auraient pu se retrouver isolés sans cette forme de cohabitation (UTILE 2019). En premier lieu, grâce à un contexte qui favorise une plus grande fréquence de contacts comparativement à ce qui peut être observé dans le contexte du simple voisinage (INM 2019; Roy 2017).

De plus, l'isolement social se trouve réduit par le fait que les jeunes générations peuvent apporter un soutien quotidien aux aînés, que ce soit pour des tâches ménagères, des courses ou des démarches administratives. Ces échanges favoriseraient la création de liens de solidarité (Gonzales, Whetung, Kruchten et Butts 2019), autrement dit des liens de plus grande qualité que des liens de connaissance.

Outre les rapports d'assistance, qui ne font pas partie de tous les modèles d'habitation intergénérationnelle, des liens de qualité peuvent également s'établir entre les colocataires grâce aux activités qui peuvent avoir lieu dans les espaces de vie communs. Par exemple, Choi et Paulsson (2011) rapportent que l'activité commune préférée parmi des participants suédois qui vivent en

cohabitation intergénérationnelle au domicile d'un aîné est le partage d'un repas ou d'un café.

Instauration d'un sentiment de sécurité :

Le sentiment de sécurité est un élément fréquemment répertorié dans la littérature comme l'un des principaux motifs à la cohabitation intergénérationnelle pour les personnes âgées (Gonzales, Whetung, Kruchten et Butts 2019; Labit et Dubost 2016; UTILE 2019).

Cette impression que la cohabitation intergénérationnelle pourrait permettre aux aînés de se sentir plus en sécurité à domicile est confirmée par la littérature. Par exemple, la revue de littérature effectuée par Martinez et ses collaborateurs (2020) rapporte justement une augmentation du sentiment de sécurité pour les aînés qui ont tenté l'expérience de la cohabitation intergénérationnelle parmi les études consultées.

De plus, la cohabitation permettrait un sentiment de sécurité plus profond que d'autres mesures de protection, comme l'installation de caméras de surveillance aux entrées des résidences ou le recours à des entreprises privées (UTILE 2019).

4. Les défis de l'habitation intergénérationnelle

Malgré ses nombreux avantages, l'habitation intergénérationnelle présente également des défis qui doivent être pris en compte et réfléchis pour en faciliter la mise en œuvre.

4.1 *Le manque de connaissance*

Le manque de connaissances, qui se manifeste sous des formes variées, est un obstacle majeur à la réalisation de projets d'habitation intergénérationnelle au Québec.

Le manque de connaissances des ressources :

Parmi les principales difficultés exprimées par des intervenants de terrain qui œuvrent à des initiatives de jumelage pour des habitats intergénérationnels, il est mentionné que de tels programmes sont souvent méconnus par la population, qui est peu informée du fait que ces initiatives existent (Audette 2020; La Maisonnée communication personnelle du 16 mai 2024).

Ce manque d'information rend plus complexe le recrutement d'individus ouverts et disposés à tenter cette cohabitation : sans information adéquate et suffisante, les individus ont tendance à se baser sur leurs préjugés pour évaluer leur intérêt à une telle expérience.

Le manque de connaissance sous forme de préjugés :

Bien que le sentiment de sécurité soit identifié comme une motivation importante à la cohabitation intergénérationnelle parmi les aînés, certaines études comme celle d'Audette (2020) mentionnent également un sentiment d'insécurité chez les aînés à l'idée d'habiter avec un jeune. Toutefois, ce sentiment semble plutôt tributaire de certains préconçus à l'égard des jeunes.

La littérature répertorie autant des préjugés envers la population aînée qu'envers la population jeune ou étudiante (Bureau et al., 2017 ; INM 2019 ; Labit et Dubost 2016). Ces préjugés rendent réticentes ces deux tranches d'âge à l'idée d'une cohabitation. Néanmoins, à l'heure actuelle au Québec, ce seraient les aînés qui seraient plus réticents que les jeunes à tenter l'expérience de l'habitation intergénérationnelle (INM 2019).

Parmi les principaux préjugés retrouvés à l'égard des jeunes, la crainte de maltraitance de la part de cette catégorie d'âge est élevée (Audette 2020). Également, les aînés ont tendance à entretenir la perception que les jeunes sont bruyants et festifs, ce qui ne respectera pas leur besoin de tranquillité (Audette 2020; UTILE 2019). Parmi les principaux préjugés retrouvés chez les jeunes à l'égard des aînés figure l'association entre le vieillissement et le déclin social, cognitif et physique qui mène à la perspective péjorative selon laquelle être âgé représente un fardeau pour la société (UTILE 2019). D'ailleurs, les aînés eux-mêmes auraient tendance à craindre d'être un poids pour leur colocataire dans le cadre d'une cohabitation intergénérationnelle (Audette 2020).

Le manque d'ancrage dans la théorie :

La littérature concernant l'habitation intergénérationnelle est encore très éparse, et énormément de modèles différents ont été tentés sans ancrage théorique spécifique permettant de guider nos choix et décisions en matière de politiques publiques à ce sujet (Audette 2020).

Comme le souligne VanderVen (2008), une théorie du développement intergénérationnel devrait être articulée pour mieux comprendre l'impact réel de tels liens sociaux, plutôt que de se concentrer sur les gains individuels

de chaque catégorie d'âge. Également, Beck (2020) propose un cadre d'analyse pour réfléchir à la mise en place des programmes d'habitation intergénérationnelle. Elle invite à analyser la question sous l'angle de différentes dimensions, qui sont des dénominateurs communs à toute forme de cohabitation intergénérationnelle : les dimensions physique, relationnelle, organisationnelle et orientée vers les valeurs.

4.2. Problèmes liés à la cohabitation

Difficultés dans la création du lien :

La capacité à établir un lien de solidarité intergénérationnelle ne serait pas une aptitude naturelle (Labit 2013) et la proximité physique n'est pas suffisante pour instaurer de tels liens (Audette 2020). De plus, la capacité à créer une relation intergénérationnelle de qualité serait influencée entre autres par les affinités entre les individus (Roy 2017). Le manque d'affinité peut se traduire sur plusieurs plans, et certaines divergences entre les colocataires peuvent être source de conflits qui font obstacle au projet de cohabitation intergénérationnelle.

Les différences de valeurs, de rythmes de vie et de besoins peuvent provoquer des tensions entre les générations (Audette 2020). Par exemple, les jeunes peuvent avoir des horaires de travail exigeants, tandis que les aînés peuvent avoir besoin de tranquillité et de repos, ce qui donne lieu à des trains de vie et des habitudes parfois incompatibles (Martinez et al., 2020 ; Roy 2017 ; UTILE 2019). L'incompatibilité concernant le mode de vie serait d'ailleurs le frein principal à la cohabitation intergénérationnelle au Québec, avant même les questions relatives à la sécurité, autant selon la perspective des aînés que selon la perspective des jeunes (UTILE 2019).

Dans certains cas, il a été répertorié que les jeunes pouvaient vivre des enjeux auxquels les aînés sont peu familiers, comme les enjeux liés au genre, occasionnant une difficulté pour les deux colocataires de créer un lien (Martinez et al. 2020).

Une sélection rigoureuse des participants à de tels programmes afin d'éviter des combinaisons propices aux conflits est recommandée par l'ensemble de la littérature.

Questions d'intimité et d'espace :

La cohabitation peut poser des problèmes d'intimité, particulièrement dans des logements partagés qui impliquent des espaces personnels limités (Audette 2020). Selon la revue de la littérature effectuée par Martinez et al. (2020), il s'agit de l'inconvénient mentionné comme ayant le plus de poids dans les différentes études scientifiques consultées. Au Québec, la perte d'intimité serait le quatrième obstacle le plus important à la cohabitation intergénérationnelle selon la perspective des aînés (UTILE 2019).

Cet enjeu de la gestion des espaces a été rapporté comme important même dans les contextes de cohabitations intergénérationnelles impliquant les membres d'une même famille (Gervais 2019), ce qui laisse croire qu'il est d'autant plus à prendre en considération dans le contexte de cohabitations entre deux individus inconnus l'un à l'autre.

4.3. *Entraves structurelles*

Manque de cadre législatif adapté :

Au Québec, il n'existe pas encore de législation spécifique pour encadrer des programmes d'habitation intergénérationnelle qui ont lieu hors du cadre d'un regroupement familial.

Dans le contexte de propriétés privées, chaque municipalité établit ses propres règles concernant les habitations intergénérationnelles.

Financement :

Les politiques publiques actuelles ne soutiennent pas suffisamment le développement de projets d'habitation intergénérationnelle. Le financement des projets d'habitation intergénérationnels devrait permettre de couvrir minimalement les frais en ressources humaines (agents de projets, équipe de gestion, etc) qui ne sont pas couverts par les loyers (UTILE 2019). Lorsque la construction d'un bâtiment est nécessaire au projet, le financement devrait couvrir également les coûts de construction (UTILE 2019).

Au Québec, le Secrétariat aux aînés et le ministère de la Famille sont les deux institutions gouvernementales qui tentent de soutenir les initiatives en matière de projets intergénérationnels. Néanmoins, aucune de ces deux instances n'est officiellement la principale responsable des questions intergénérationnelles, ce qui contribue à des difficultés de financement importantes du côté des organismes (Audette 2020).

À l'heure actuelle, il n'y a aucun programme gouvernemental mis en place. De ce fait, le poids de la mise en œuvre, du financement, et du bon déroulement des projets d'habitation intergénérationnelle repose sur les épaules des organismes communautaires, dont les ressources sont limitées. Néanmoins, quelques politiques publiques commencent à soutenir ces initiatives. Elles seront présentées dans la section « 5. Initiatives et politiques publiques québécoises ».

Le travail en silo des différentes ressources communautaires :

L'un des principaux défis à la mise en place de projets d'habitations intergénérationnelles dans le milieu communautaire, nonobstant les difficultés de financement, réside dans l'organisation des différentes ressources communautaires, qui travaillent peu en collaboration et s'échangent peu d'informations (Audette 2020). Ce travail en silo rend plus complexe l'établissement de pratiques optimales.

5. Initiatives et politiques publiques québécoises

Le gouvernement du Québec, ainsi que des organisations communautaires, ont mis en place plusieurs initiatives pour encourager l'habitation intergénérationnelle.

5.1. Initiatives communautaires et municipales

Au Québec, quelques initiatives d'envergure ont vu le jour pour favoriser l'habitation intergénérationnelle.

Combo 2Génération (<https://combo2generations.com>)

Combo deux générations est un organisme sans but lucratif (OSBL) qui favorise le logement intergénérationnel en proposant des jumelages entre aînés et jeunes étudiants. Le modèle mis en application par cet organisme est celui de la cohabitation au domicile d'un aîné. Récemment, l'organisation annonçait un nouveau partenariat avec l'Université de Montréal pour faciliter le processus de jumelage, les étudiants devant être âgés entre 18 et 30 ans pour pouvoir bénéficier du programme.

L'organisme fait preuve de flexibilité, proposant divers modèles d'habitation, allant du logement gratuit impliquant la présence de l'étudiant en soirée, au logement dit solidaire, disponible à prix modique et qui offre plus de liberté quant à la fréquence des contacts entre les colocataires.

Les habitations partagées (<https://habitationspartagees.ca/>)

Les Habitations partagées sont une initiative communautaire, regroupant des organismes présents en Outaouais (les Habitations partagées de l'Outaouais), au Saguenay (les habitations partagées du Saguenay) et à Montréal (La Maisonnée).

Leur principal objectif est d'améliorer l'accès au logement abordable et de permettre le vieillissement à domicile pour les aînés. Néanmoins, le service de cohabitation, qui est l'un des trois volets de ces organismes, propose un jumelage encadré entre aînés et personnes adultes, et non pas entre aînés et étudiants.

En ce qui concerne La Maisonnée, le service cible plus spécifiquement les personnes âgées et les nouveaux arrivants au Québec.

Les Municipalités Amies Des Aînés (MADA; <https://madaquebec.com/>)

Les Municipalités Amies Des Aînés est un programme mis sur pied par le gouvernement du Québec en 2009, dans une optique de vieillissement actif de la population.

Pour devenir une MADA, une municipalité doit en faire la demande via son conseil municipal, puis mettre en place une politique pour les aînés. Cette politique doit être accompagnée d'un plan d'action fait de façon concertée avec les divers acteurs qui seront impliqués dans le projet.

Une MADA veille à l'intégration et la participation des aînés dans les activités sociales et citoyennes, lutte contre l'âgisme, et s'assure de mettre en place des ressources et infrastructures adaptées aux besoins des aînés. Le soutien aux projets d'habitations partagées intergénérationnelles est l'un des axes d'intervention des MADA.

5.2. Politiques publiques québécoises

L'habitation intergénérationnelle reste souvent marginale dans les politiques de logement. Or, Coele (2014) souligne l'importance de la contribution des autorités pour faciliter le développement des habitations intergénérationnelles. Au Québec, les premières initiatives en matière de politiques publiques concernant les habitations intergénérationnelles ont vu le jour en 2012, et continuent de se développer.

Politiques favorisant la cohabitation intergénérationnelle au domicile d'un aîné.

La politique *Vieillir et vivre ensemble* formulée en 2012 est la première politique publique québécoise concernant le vieillissement à voir le jour. Elle prône le maintien des aînés dans leur milieu de vie le plus longtemps possible, dans l'optique de réunir les conditions nécessaires au vieillissement actif (Roy 2017).

C'est sur la base de cette politique que repose le nouveau plan d'action gouvernemental 2024-2029 *La fierté de vieillir* (Gouvernement du Québec 2024a). L'un des axes d'intervention étant de favoriser l'accès à l'habitation de telle sorte que les aînés puissent vieillir à domicile. Le plan d'action reconnaît les obstacles financiers, législatifs et administratifs qui complexifient la mise en place de solutions alternatives en matière de logements pour les personnes aînées.

L'habitation partagée et les organismes sans but lucratif d'habitations (OSBL) ont été identifiés comme des solutions innovantes pour offrir une alternative aux services traditionnels que sont les RPA et les CHSLD. Cela dit, les RPA ne sont pas pour autant écartées des possibilités. Elles sont récemment incluses dans les perspectives d'habitation intergénérationnelle.

Politiques favorisant la cohabitation intergénérationnelle au sein d'une RPA

La résidence « Les Marronniers », située à Trois-Rivières, est la première RPA à offrir la possibilité d'une cohabitation intergénérationnelle entre un étudiant et un aîné. Le projet débute en 2017. Une deuxième résidence lui emboîte le pas, le Centre d'hébergement Saint-Joseph, qui initie un partenariat avec le cégep de Drummondville situé à proximité.

À la suite de ces premiers essais, qui se sont avérés fructueux, le Secrétariat à la jeunesse a accepté de financer en 2020 les projets intergénérationnels du Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG) du cégep de Drummondville, incluant le projet de cohabitation intergénérationnelle au sein d'une RPA. Dans ce modèle, les étudiants s'engagent à rendre des services et à assurer une présence auprès des aînés qui les hébergent au moins pour une dizaine d'heures par semaine. Toutefois, ils ne sont responsables et imputables d'aucun acte réservé à du personnel médical (Castonguay et al. 2022).

Une première étude s'est penchée sur les expériences des cinq étudiants ayant tenté l'expérience au cours de l'année scolaire 2021-2022 (Castonguay

et al. 2022) et a été présentée au 89^e Congrès de l'ACFAS, mais n'est pas encore publiée sous forme d'article.

À l'heure actuelle, le Secrétariat à la jeunesse a renforcé son soutien à de telles initiatives par sa contribution non seulement financière mais également structurelle. Le lancement de son programme « Échanges entre générations, hébergement pour étudiant dans des habitations pour personnes âgées » (Gouvernement du Québec 2024b) vise à encourager le jumelage entre étudiants et aînés au sein d'une RPA, moyennant une trentaine d'heures de bénévolat par mois de la part de l'étudiant au sein de la résidence.

De son côté, le ministère de la Santé et des Services sociaux abonde également en ce sens, mentionnant dans son plan d'action gouvernemental 2024-2029 vouloir « Soutenir la cohabitation intergénérationnelle entre des étudiants et des personnes âgées dans les résidences privées pour aînés et les organismes sans but lucratif » (Gouvernement du Québec 2024a, 80).

Ces initiatives sont encore toutes récentes et leurs retombées concrètes sont donc difficiles à évaluer. Néanmoins elles sont primordiales pour deux raisons. Premièrement parce que les RPA, tout comme les logements réguliers, ne sont pas accessibles à tous sur le plan financier et que le problème d'accessibilité s'y applique également (Gouvernement du Québec 2024a ; UTILE 2019). Deuxième parce que, comme le souligne Audette (2020), le support des institutions gouvernementales dans de tels projets est d'une grande aide pour faire connaître ces projets mais également pour leur permettre de gagner en crédibilité auprès du public et de diminuer les craintes associées au manque de connaissances.

6. Ouverture de perspectives : l'intergénérationnel au-delà de l'habitation

L'intergénérationnel touche différentes facettes de vie : l'habitat mais également les loisirs et la culture (UTILE 2019). Au-delà de l'habitation intergénérationnelle, il existe plusieurs autres formes d'activités qui favorisent les échanges et la solidarité entre les générations. Selon le rapport de l'UTILE (2019), il est nécessaire de créer un prétexte aux liens intergénérationnels, sans nécessairement évoquer explicitement l'intergénérationnel. Voici quelques pistes de réflexion quant aux contacts intergénérationnels qu'il est possible d'encourager dans notre société.

Contacts intergénérationnels entre aînés et jeunes enfants

Le nouveau plan d'action gouvernemental 2024-2029 *La fierté de vieillir* propose notamment de favoriser les interactions intergénérationnelles en intégrant des services de garde éducatifs à l'enfance directement au sein de Maisons des Aînés (MDA) et de CHSLD.

L'organisme Intergénérations Québec organise pour sa part certaines activités permettant de mettre en contact de jeunes enfants et les aînés, comme l'activité « La passerelle des générations » qui a eu lieu à la Maison de la famille du Richelieu.

Les activités d'Intergénérations Québec (<https://intergenerationsquebec.org>)

Intergénérations Québec est un organisme à but non lucratif qui œuvre pour permettre un rapprochement entre les générations. L'organisme est doté de différents mandats, allant de la sensibilisation sur l'importance des contacts intergénérationnels à la création d'espaces permettant le dialogue et les rapprochements entre membres de diverses générations.

Disposant de ses 115 membres, dont 85 en milieu institutionnels et communautaires, l'organisation prépare chaque année divers événements favorisant les contacts intergénérationnels, comme des activités de jardinage, des kiosques et ateliers, ou encore des activités culturelles comme de la danse ou du chant.

7. Conclusion

Avec le vieillissement de la population et les enjeux économiques croissants, il est plus que jamais pertinent de repenser nos modes de vie collectifs et de favoriser des solutions plus inclusives et solidaires.

L'habitation intergénérationnelle n'est pas seulement un modèle de logement, mais un moyen de renforcer la solidarité sociale, de lutter contre l'isolement et contre la précarité. C'est une réponse novatrice aux défis démographiques, sociaux et économiques du Québec. Elle est avantageuse sur différents plans, tant pour les individus que pour la société, mais elle soulève aussi des défis qui doivent être adressés par des réflexions approfondies en amont pour pouvoir établir des politiques publiques adéquates.

Pour maximiser le potentiel de ce projet, il est essentiel de développer un cadre législatif approprié et de mettre à disposition le budget nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Altus, D. E., & Mathews, R. M. (2000). Examining satisfaction of older home owners with intergenerational homesharing. *Journal of Clinical Geropsychology*, 6, 139-147.
- Audette, L. (2020). Les leviers et freins à la cohabitation intergénérationnelle chez les organismes d'habitations partagées au Québec. Doctoral dissertation, Université de Sherbrooke.
- Beck, A. F. (2020). What is co-housing? Developing a conceptual framework from the studies of Danish intergenerational co-housing. *Housing, Theory and Society*, 37(1), 40-64.
- Boulianne, M. (2005). La cohabitation intergénérationnelle, le genre et la parenté au Québec. *Recherches féministes*, 18(1), 25-47.
- Bureau, G., Cardinal, L., Côté, M., Gagnon, É., Maurice, A., Paquet, S., ... & Tourigny, A. (2017). Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement: Une trousse d'accompagnement. Québec: FADOQ-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches (FADOQ-RQCA). Gouvernement du Canada (2016).
- Castonguay, J., Perron, M., Laroussi, H., Legris, M-A., Bélanger, K., Gélinas, J., Karine Laroche, K., Rivard, M., Balaha, G., Lambert-Fandal, J. Cohabitation intergénérationnelle en résidence pour aînés : sa nature, ses freins et ses leviers. [Présentation] 89e Congrès de l'ACFAS. <https://www.acfas.ca/evenements/congres/89/contribution/cohabitation-intergenerationnelle-residence-aines-sa-nature-ses>
- Choi, J. S., & Paulsson, J. A. N. (2011). Evaluation of common activity and life in Swedish cohousing units. *International Journal of Human Ecology*, 12(2), 133-146.
- Coele, M. (2014). Co-housing and intergenerational exchange: exchange of housing equity for personal care assistance in intentional communities. *Working with Older People*, 18(2), 75-81.
- Conseil national des aînés. (2014). Rapport sur l'isolement social des aînés [Rapport]. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/conseil-national-aines/programmes/publications-rapports/2014/isolement-social-aines.html>
- Gervais, N. (2019). L'habitation intergénérationnelle: un espace habitant pour les aînés. Doctoral dissertation, Université du Québec à Trois-Rivières.

Gonzales, E., Whetung, C., Kruchten, R., & Butts, D. (2020). Theoretical orientations to intergenerational home sharing: Implications for direct social work practice on addressing student debt and aging-in-community. *Clinical Social Work Journal*, 48(2), 179-188.

Gouvernement du Canada (2024). Isolement social des aînés – Volume 1 : Comprendre l'enjeu et trouver des solutions. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/forum-federal-provincial-territorial-aines/trousse-isolation-sociale-vol1.html#section5.1>

Gouvernement du Canada (2016). Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Document d'information sur la pauvreté au Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html>

Gouvernement du Québec. (2024a). Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir. Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/sante-services-sociaux/publications/plan-action-2024-2029-fierte-vieillir>

Gouvernement du Québec (2024b). Programmes échanges entre générations. Hébergement pour étudiants dans des habitations pour personnes âgées. Secrétariat à la jeunesse. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culturecommunications/documents/jeunesse/appels-projets/echanges-generations/guide-echanges-generations.pdf>

Gouvernement du Québec (2021). Résidences privées pour aînés (RPA). Ministère de la santé et des Services Sociaux. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/aines/personnes-agees/residences-privees-pour-aines/>

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (2023, juin 29). Crise du logement : un marché locatif en manque d'encadrement. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/logement-2023/>

Institut de la statistique du Québec. (2024). Naissances et fécondité : Bilan démographique [Publication]. Gouvernement du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/naissances-fecondite-bilan-demographique>

Institut de la statistique du Québec. (2018). Panorama des régions du Québec [Publication]. Gouvernement du Québec. <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

[statistiques/profils/panorama-regions-2018.pdf](#)

Institut du Nouveau Monde (2019). Cinq chantiers pour un Québec intergénérationnel. Institut du Nouveau Monde.

Institut national de santé publique du Québec. (2020a). Lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées en contexte de pandémie.

Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3033-isolement-social-solitude-aines-pandemie-covid19.pdf>

Institut national de santé publique du Québec. (2020b). Prévenir la solitude des jeunes adultes en contexte de pandémie. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3104-solitude-jeunes-adultes-pandemie-covid19.pdf>

Labit, A. (2013). Habiter et vieillir en citoyens actifs: Regards croisés france-suède. *Retraite et société*(2), 101-120.

Labit, A., & Dubost, N. (2016). Housing and ageing in France and Germany: The intergenerational solution. *Housing, Care and Support*, 19(2), 45-54.

Martinez, L., Mirza, R. M., Austen, A., Hsieh, J., Klinger, C. A., Kuah, M., ... & Sheikh, I. (2020). More than just a room: A scoping review of the impact of homesharing for older adults. *Innovation in Aging*, 4(2), igaa011.

Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2024). La cohabitation intergénérationnelle en résidence pour personnes âgées : un projet qui allie sécurité résidentielle et expérience humaine enrichissante. <https://oresquebec.ca/pratiques-inspirantes/la-cohabitation-intergenerationnelle-en-residence-pour-personnes-aines-un-projet-qui-allie-securite-residentielle-et-experience-humaine-enrichissante/>

Organisation mondiale de la Santé. (2002). Vieillir en restant actif: Cadre d'orientation. Genève:

Organisation mondiale de la Santé.

Plourde, A., & Pratte, C. (2021). Les résidences privées pour aîné·e·s au Québec: portrait d'une industrie milliardaire. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

Pérez-Roa, L. (2018). From “good credit” to “bad debt”: Comparative reflections on the student debt experience of young professionals in Santiago, Chile, and

- Montreal, Canada. *Economic Anthropology*, 6(1), 135-46.
- Radio-Canada. (2024, 21 janvier). Domicile partagé : Le logement intergénérationnel comme solution pour les aînés. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2042760/domicile-partage-logement-intergenerational-aine>
- Roy, S. (2017). Pertinence et faisabilité de l'implantation d'habitats intergénérationnels pour optimiser la participation sociale des personnes âgées dans un Québec actuel: étude de portée. Doctoral dissertation, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Spira, C. (2011). Les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle entre des parents vieillissants et des membres de la génération descendante.
- Statistique Canada. (2024). Dettes d'études de toutes sources, selon la province d'études et le niveau d'études (Tableau 37-10-0036-01). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710003601>
- Statistique Canada (2020). Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00005-fra.htm>
- Statistique Canada. (2012). Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, par province. <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/health26-fra.htm>
- UTILE. (2019, mars). Logement intergénérationnel : sortir de l'exception au québec [Rapport]. QUÉBEC : UTILE.
- VanderVen, K. (2013). Intergenerational theory: The missing element in today's intergenerational programs. In *Intergenerational Programs* (pp. 33-48). Routledge.

Recherche et rédaction par Daphnée-Sarah Ferfache,
candidate au doctorat en Science politique et psychologue clinique,
dans le cadre du projet mené par Véronique Hivon.